



Lettre Ouverte

Mulhouse, 22 Mars 2018

Monsieur le Préfet
Préfecture de la Haute-Savoie
Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74034 Annecy Cedex

Lettre par recommandée
Lettre par voie dématérialisée

Objet : Signalement Personne en Péril Imminent au sens de l'article 223-6 du C.P.

Monsieur le Préfet,

Je vous sollicite en ma qualité de Présidente de l'Association « Aide Entreprise » (inscrite sous la Loi 1908 au T.I. de Mulhouse - Volume 92 Folio 112) et avec l'autorisation écrite du 21/03/2018 de Madame Chantal Pugin et de son conjoint Smaïn Benali dont le cas dramatique a été porté à votre connaissance par courrier de Madame Pugin du 14/3/2018 et de notre association en date identique. J'aurais préféré vous exposer la situation inacceptable de ce couple d'entrepreneurs dans le cadre d'un entretien personnel et je regrette que votre agenda ne vous ait pas permis de faire parvenir une réponse à la demande de réunion qui vous a été adressée par nos adhérents et à laquelle notre association a été conviée.

Le cas du couple Chantal Pugin/Smaïn Benali vous a été exposé par voie écrite – un couple d'entrepreneurs développant de nouvelles technologies, un litige avec un investisseur indélicat, la liquidation de la société, la dépression constatée par les médecins de Monsieur Benali, le risque de suicide de ce dernier, la procédure d'expulsion de ce couple à un moment où la reprise des activités de la société est à nouveau possible – et vous en avez donc été informé.

L'Association Aide Entreprise que je préside, œuvre depuis 9 ans en faveur d'(ex) entrepreneurs et travailleurs indépendants en difficultés, et, dans le cadre de sa mission, la prévention de suicides de cette catégorie professionnelle prend une place majeure. Ce phénomène, comme l'a récemment relevé le quotidien en ligne « Eurojournalist.eu » dans son édition qui paraît sur « Mediapart », a été confirmé scientifiquement par le rapport de l'observatoire AMAROK.

Face à la situation dramatique de ce couple menacé par une expulsion dans la rue le 5 Avril 2018, je m'adresse à vous, bien entendu, dans l'intérêt du couple Chantal

Association Aide Entreprise – 9, rue de Kingersheim -68120 RICHWILLER

site : www.aidentreprise.fr facebook : Aide Entreprise Twitter @aide_entreprise

Courriel : info@aidentreprise.fr

URGENCES Tél ou sms :06 79 22 50 79

Permanence téléphonique : Lundi -Vendredi 9h -11h – TEL: 03 89 50 53 47



Pugin/Smaïn Benali, un couple faisant partie des forces vives de votre région et qui contribuent et voudraient continuer à contribuer à la vie économique de votre région. Leur innovation technologique, soutenue par un nouvel investisseur, a le potentiel de créer localement à nouveau des emplois. Mais au-delà, je m'adresse également à vous en qualité de simple citoyenne qui s'insurge face à la froideur des administrations qui regardent, se déclarant impuissants, un drame humain arriver. Les médecins traitants ont attesté du risque de suicide de Monsieur Benali : les services sociaux ont donc l'obligation de trouver une solution en urgence pour ce couple, ne serait-ce que pour empêcher le trouble de l'ordre public que causerait une telle expulsion.

Ce n'est pas le moment d'évoquer les questions relatives aux dispositions des articles 223-6 du Code Pénal (non-assistance à personne en danger) et 221-6 du Code Pénal (homicide involontaire), car l'heure n'est pas à l'appréciation des responsabilités juridiques des uns et des autres. Il convient en revanche de tout mettre en œuvre pour empêcher que ce drame ne se produise.

Je vous demande donc de reconsidérer la situation du couple Chantal Pugin/Smaïn Benali avec bienveillance et de trouver avec vos services sociaux, une solution de logement de secours pour ce couple dont la détresse est immensurable.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous exposer, de vive voix, ce dossier qui réclame une solution au nom des valeurs de notre République et ce, si vous le souhaitez, à très court terme.

Dans l'attente, je sollicite que ne soit pas accordée le concours de la force publique dans cette procédure d'expulsion dans la mesure où ce couple a fait toutes les démarches possibles depuis la perte de leur activité et qu'un appel est en cours, celui-ci, hélas, n'étant pas suspensif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Brigitte VITALE
Présidente Association Aide Entreprise

Association Aide Entreprise
9, rue Kingersheim-68120 Richwiller
info@aidentreprise.fr - 0389505347
TI Mulhouse-Volume 92 Folio 112

Cc : *Mme Chantal Pugin et Mr. Smaïn Benali*
Mme Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé
Mr. Kai Littmann (Rédacteur en chef Eurojournalist.eu)
Presse nationale et régionale

Association Aide Entreprise – 9, rue de Kingersheim -68120 RICHWILLER

site : www.aidentreprise.fr facebook : Aide Entreprise Twitter @aide_entreprise

Courriel : info@aidentreprise.fr

URGENCES Tél ou sms :06 79 22 50 79

Permanence téléphonique : Lundi -Vendredi 9h -11h – TEL: 03 89 50 53 47